



Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 4 décembre 2017 à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M^{mes} et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Daniel Campbell, Sylvie Ouellette, Vincent Roy, Jean-François Poulin et Jean-Yves Boulianne, sous la présidence du maire, M. Patrick Melchior, formant quorum. Étaient également présents M. François Giasson, directeur général et M^{me} Marielle Benoit, greffière.

Avant le début de la séance, le conseil municipal souligne les dix années d'ancienneté de M^{mes} Denise Thibeault et Diane St-Amour et MM. Claude Barabé et Maxime Papineau, les quinze années de M^{me} Julie Laguë et M. Régis Samson, les vingt années de MM. Maurice Dubois et Régis Gallant et les quarante années de M. Louis Maynard.

Première période de questions

Trois des trente-trois personnes présentes posent des questions sur les sujets suivants :

- Sujet 2 - Résolution 2017-450 - Précisions.
- Plan de sécurité civile.
- Dépenses en hygiène du milieu.
- Boîtes de dons.

2017-455

Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU des conseillers que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points suivants :

26. Action Plus Brome-Missisquoi - Fête de Noël.
27. Fabrique Saint-Romuald de Farnham - Pacte Brome-Missisquoi 2017-2018.

Procès-verbaux

2017-456

Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 20 novembre 2017

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance tenue le 20 novembre 2017 a été remise à chacun des membres du conseil au moins soixante-douze heures avant la séance;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU des conseillers que la greffière soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance tenue le 20 novembre 2017.

QUE ledit procès-verbal soit adopté tel que présenté.



Réglementation

2017-457 *Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations afférentes pour l'exercice financier 2018 - Avis de motion*

M. Vincent Roy donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations afférentes pour l'exercice financier 2018*.

2017-458 *Adoption du projet de Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations afférentes pour l'exercice financier 2018*

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU des conseillers que le projet de *Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations afférentes pour l'exercice financier 2018* soit adopté suivant sa forme et teneur.

QUE ce projet pourrait faire l'objet de modifications avant son adoption.

2017-459 *Règlement décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Farnham pour l'année 2018 - Avis de motion*

M. Jean-François Poulin donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Farnham pour l'année 2018*.

2017-460 *Adoption du projet de Règlement décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Farnham pour l'année 2018*

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU des conseillers que le projet de *Règlement décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Farnham pour l'année 2018* soit adopté suivant sa forme et teneur.

QUE ce projet pourrait faire l'objet de modifications avant son adoption.

Administration générale, greffe et affaires juridiques

2017-461 *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux - Registre*

Est déposé le registre tenu en vertu du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Farnham. Celui-ci ne contient aucune mention.



2017-462 Code d'éthique et de déontologie des employés - Registre

Est déposé le registre tenu en vertu du Code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Farnham. Celui-ci ne contient aucune mention.

2017-463 Nomination de responsables de dossiers et désignation des membres du conseil municipal aux divers comités

CONSIDÉRANT que certaines modifications ont été apportées aux délégations;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU des conseillers de procéder aux nominations suivantes :

Responsable des dossiers :

| | |
|--|----------------------|
| Administration et incendie | Patrick Melchior |
| Traitement des eaux | Jean-François Poulin |
| Loisirs et sports | Daniel Campbell |
| Travaux publics | Jean-Yves Boulianne |
| Communautaire, famille et Bibliothèque | Sylvie Ouellette |
| Services techniques et développement | Jean-François Poulin |
| Ressources humaines | Vincent Roy |
| Communications | Sylvie Ouellette |
| Culturel et patrimoine | Nathalie Dépeault |

Représentants de la Ville :

| | |
|---|--|
| Comité de négociation des conventions/ententes | Patrick Melchior Vincent Roy Jean-Yves Boulianne |
| Carrefours culturels | Patrick Melchior Nathalie Dépeault Sylvie Ouellette Vincent Roy |
| Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie | Patrick Melchior |
| Chambre de commerce de Brome-Missisquoi | Vincent Roy |
| Comité consultatif d'urbanisme | Sylvie Ouellette Jean-Yves Boulianne |
| Comité d'équité salariale | Vincent Roy |
| Comité de retraite | Patrick Melchior |
| Comité de sécurité civile | Patrick Melchior Daniel Campbell Vincent Roy |
| Comité tourisme et pistes cyclables | Daniel Campbell Sylvie Ouellette |
| Organisme de bassin versant de la Yamaska | Jean-François Poulin |
| Fonds de développement Farnham-Rainville inc. | Patrick Melchior Jean-François Poulin |
| Office municipal d'habitation de Farnham | Patrick Melchior |
| Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi | Patrick Melchior Jean-Yves Boulianne |
| Responsables des questions familles et aînés | Nathalie Dépeault Sylvie Ouellette |
| Comité de développement social | Patrick Melchior Sylvie Ouellette |



QUE la résolution 2017-425 soit abrogée à toutes fins que de droit.

2017-464 Union des Municipalités du Québec - Renouvellement d'adhésion

Document : Facture de l'Union des Municipalités du Québec datée du 26 septembre 2017.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU des conseillers que la Ville de Farnham renouvelle son statut de membre de l'Union des Municipalités du Québec pour l'année 2018, incluant le Carrefour du capital humain, au coût de 12 035,24 \$, incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée aux postes budgétaires 02-160-00-416 et 02-110-00-494.

2017-465 Organisme de bassin versant de la Yamaska - Renouvellement d'adhésion

Document : Courriel de l'Organisme de bassin versant de la Yamaska daté du 16 novembre 2017.

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU des conseillers de renouveler l'adhésion de la Ville de Farnham à l'Organisme de bassin versant de la Yamaska pour l'année 2018, au coût de 50 \$.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-494.

2017-466 Pacte Brome-Missisquoi 2017-2018 - Analyse des demandes

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU des conseillers de désigner MM. Patrick Melchior et Vincent Roy pour faire partie du comité d'analyse des demandes déposées au Pacte Brome-Missisquoi 2017-2018 pour le Pôle de Farnham.

2017-467 Carrefour jeunesse emploi des Cantons de l'Est - Pacte Brome-Missisquoi 2017-2018

Document : Lettre du Carrefour jeunesse emploi des Cantons de l'Est datée du 3 octobre 2017.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU des conseillers d'appuyer, sans contribution financière, le projet du Carrefour jeunesse emploi des Cantons de l'Est dans le cadre du Pacte Brome-Missisquoi 2017-2018 relatif au projet Commun'école.

2017-468 Association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi - Pacte Brome-Missisquoi 2017-2018

Document : Courriel de l'Association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi daté du 13 novembre 2017.

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne



ET RÉSOLU des conseillers d'appuyer, sans contribution financière, le projet de l'Association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi dans le cadre du Pacte Brome-Missisquoi 2017-2018 relatif au projet Vers une Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi inclusive.

Finances municipales

2017-469

Signature des effets bancaires

Document : Dossier de la trésorière daté du 8 novembre 2017.

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU des conseillers que la trésorière, M^{me} Julie Laguë et le directeur général, M. François Giasson, soient autorisés à ouvrir ou modifier des comptes à la Caisse Desjardins de la Pommeraie Farnham.

QUE les personnes autorisées à signer les chèques et effets dans les dits comptes sont :

M. Patrick Melchior, maire
M^{me} Nathalie Dépeault, conseillère
M. Daniel Campbell, conseiller
M^{me} Sylvie Ouellette, conseillère
M. Vincent Roy, conseiller
M. Jean-François Poulin, conseiller
M. Jean-Yves Boulianne, conseiller
M. François Giasson, directeur général
M^{me} Julie Laguë, trésorière
M^{me} Marielle Benoit, greffière

QUE la résolution 2016-235 soit abrogée à toutes fins que de droit.

2017-470

Soumission pour émission de billets

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 12 décembre 2017, au montant de 1 361 800 \$;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la *Loi sur les cités et les villes* et de la résolution adoptée en vertu de cet article;

| Nom du soumissionnaire | Prix offert | Montant | Taux | Échéance | Coût réel |
|----------------------------------|-------------|------------|--------|----------|-----------|
| Banque Royale du Canada | 100 \$ | 100 300 \$ | 2,74 % | 2018 | 2,74 % |
| | | 103 300 \$ | 2,74 % | 2019 | |
| | | 106 300 \$ | 2,74 % | 2020 | |
| | | 109 600 \$ | 2,74 % | 2021 | |
| | | 942 300 \$ | 2,74 % | 2022 | |
| Financière Banque Nationale inc. | 98,877 \$ | 100 300 \$ | 2 % | 2018 | 2,81786 % |
| | | 103 300 \$ | 2,05 % | 2019 | |
| | | 106 300 \$ | 2,25 % | 2020 | |
| | | 109 600 \$ | 2,4 % | 2021 | |
| | | 942 300 \$ | 2,6 % | 2022 | |



**VILLE DE FARNHAM
PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2017**

| Nom du soumissionnaire | Prix offert | Montant | Taux | Échéance | Coût réel |
|-----------------------------------|-------------|------------|--------|----------|-----------|
| Caisse Desjardins de la Pommeraie | 100 \$ | 100 300 \$ | 2,89 % | 2018 | 2,89 % |
| | | 103 300 \$ | 2,89 % | 2019 | |
| | | 106 300 \$ | 2,89 % | 2020 | |
| | | 109 600 \$ | 2,89 % | 2021 | |
| | | 942 300 \$ | 2,89 % | 2022 | |

CONSIDÉRANT que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme Banque Royale du Canada est la plus avantageuse;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU des conseillers que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

QUE la Ville de Farnham accepte l'offre qui lui est faite de Banque Royale du Canada pour son emprunt par billets en date du 12 décembre 2017 au montant de 1 361 800 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 385, 355 et 494. Ces billets sont émis au prix de 100 pour chaque 100 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq ans.

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Que le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la trésorière, ou en son absence le trésorier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

2017-471

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 361 800 \$ qui sera réalisé le 12 décembre 2017

CONSIDÉRANT que, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Farnham souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 361 800 \$ qui sera réalisé le 12 décembre 2017, réparti comme suit :

| Règlements d'emprunts | Pour un montant de |
|-----------------------|--------------------|
| 385 | 547 900 \$ |
| 355 | 237 100 \$ |
| 355 | 271 100 \$ |
| 494 | 305 700 \$ |

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

CONSIDÉRANT que, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux*, pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 355, 385, et 494, la Ville de Farnham souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU des conseillers que les règlements d'emprunts indiqués au



1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. Les billets seront datés du 12 décembre 2017.
2. Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 12 juin et le 12 décembre de chaque année.
3. Les billets seront signés par le maire et la trésorière.
4. Les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

| | | |
|------|------------|-------------------|
| 2018 | 100 300 \$ | |
| 2019 | 103 300 \$ | |
| 2020 | 106 300 \$ | |
| 2021 | 109 600 \$ | |
| 2022 | 112 600 \$ | (À payer en 2022) |
| 2022 | 829 700 \$ | (À renouveler) |

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2023 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 355, 385 et 494 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq ans (À compter du 12 décembre 2017), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

2017-472 Maison des jeunes de Farnham inc. - Aide financière

Document : Lettre de la Maison des jeunes de Farnham inc. datée du 20 octobre 2017.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU des conseillers que la Ville de Farnham accorde une aide financière de 11 785,56 \$ à la Maison des jeunes de Farnham inc. pour l'année 2018.

QUE cette aide, représentant le loyer annuel de l'organisme, soit payable à raison de 982,13 \$ le premier de chaque mois.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-96-970.

2017-473 Chevaliers de Colomb de Farnham - Aide financière

Document : Lettre des Chevaliers de Colomb de Farnham datée du 16 novembre 2017.

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU des conseillers d'octroyer une aide financière de 300 \$ au Chevaliers de Colomb de Farnham pour les travaux d'aménagement d'une salle de bain pour les personnes à mobilité réduite.

QUE cette somme sera versée seulement lorsque les travaux seront terminés.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.



2017-474 Club FADOQ Farnham - Aide financière

Document : Lettre du Club FADOQ Farnham datée du 21 novembre 2017.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU des conseillers d'autoriser l'utilisation gratuite de l'aréna Madeleine-Auclair le 3 juin 2018 pour la tenue d'un événement soulignant le 50^e anniversaire du Club FADOQ Farnham.

Que cette gratuité représente une aide financière d'environ 815 \$.

Ressources humaines

2017-475 Embauche d'un employé temporaire au Service des travaux publics (Département C - Service des loisirs, culture et tourisme)

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU des conseillers d'embaucher M. Maxime Cardin à titre d'employé temporaire au Service des travaux publics (Département C - Service des loisirs, culture et tourisme) à compter du 12 décembre 2017 pour une période maximale de cent quatre-vingts jours consécutifs, au salaire prévu à la convention collective en vigueur.

Traitement des eaux

2017-476 Octroi du contrat d'analyses de laboratoire

Documents : Procès-verbal d'ouverture des soumissions daté du 17 novembre 2017, analyse de conformité administrative de la greffière datée du 20 novembre 2017 et recommandation du directeur du Service de traitement des eaux datée du 21 novembre 2017.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public quatre soumissions ont été reçues:

| Laboratoire | Prix annuel incluant les taxes | |
|--|--------------------------------|-------------------|
| | Option 1 1 an | Option 2 2 ans |
| Groupe EnvironeX inc. | 12 550,67 \$ | 12 550,67 \$ |
| Eurofins essais environnementaux | 17 114,72 \$ | 17 114,72 \$ |
| Maxxam analytics international corporation | 18 001,41 \$ | 18 001,41 \$ |
| AGAT Laboratoires ltée | 24 422,70 \$ | 24 422,70 \$ |

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne



ET RÉSOLU des conseillers que le contrat d'analyses de laboratoire pour les années 2018 et 2019 soit octroyé à la compagnie Groupe EnvironeX inc., au coût annuel de 12 550,67 \$, incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée aux postes budgétaires 02-412-00-691 et 02-414-00-691.

Travaux publics

2017-477 Travaux de pavage et bordures 2016 - Réception finale

Document : Dossier du directeur du Service des travaux publics daté du 22 novembre 2017.

CONSIDÉRANT que la réception provisoire des travaux a été effectuée le 6 septembre 2016 par la résolution 2016-333;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU des conseillers d'effectuer la réception finale des travaux de pavage et bordures 2016 en date de ce jour.

Que la retenue de 5 % représentant la somme de 7 303,34 \$, excluant les taxes, soit remise à la compagnie Sintra inc.

Services techniques et développement

2017-478 Demande de permis - 48-54, rue Principale Est

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 22 novembre 2017.

CONSIDÉRANT la demande de permis déposée pour la réfection des galeries avant et arrière du bâtiment sis aux 48-54 rue Principale Est;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU des conseillers d'autoriser l'émission du permis pour la réfection des galeries avant et arrière du bâtiment sis aux 48-54 rue Principale Est, en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, aux conditions suivantes :

- Que la corniche du toit de la galerie avant, située au deuxième étage, soit plaquée en aluminium blanc.
- Que les garde-corps, les mains courantes et les colonnes de soutien des galeries avant soient peints blanc.
- Que les colonnes de soutien des galeries arrière soient peintes en blanc ou plaquées en aluminium blanc.

2017-479 Demande de permis - 574-580, rue Principale Est

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 22 novembre 2017.



CONSIDÉRANT la demande de permis déposée pour la réfection des galeries latérales du bâtiment sis aux 574-580 rue Principale Est;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU des conseillers d'autoriser l'émission du permis pour la réfection des galeries latérales du bâtiment sis aux 574-580 rue Principale Est, en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, tel que demandé.

Ajouts

2017-480

Action Plus Brome-Missisquoi - Fête de Noël

Document : Courriel de l'Action Plus Brome-Missisquoi daté du 30 novembre 2017.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU des conseillers d'autoriser Mme Sylvie Ouellette à assister à la fête de Noël des organismes Action Plus Brome-Missisquoi, Le Phare source d'entraide et Entrée Chez-Soi le 21 décembre 2017 au coût de 10 \$.

QUE les frais d'inscription soient payés par la Ville de Farnham.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-310.

2017-481

Fabrique Saint-Romuald de Farnham - Pacte Brome-Missisquoi 2017-2018

Document : Lettre de la Fabrique Saint-Romuald de Farnham datée du 17 novembre 2017.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU des conseillers d'appuyer, sans contribution financière, le projet de la Fabrique Saint-Romuald de Farnham dans le cadre du Pacte Brome-Missisquoi 2017-2018 relatif au projet de rampe d'accès et de salle d'eau.

Seconde période de questions

Six des trente-huit personnes présentes posent des questions sur les sujets suivants :

- Comparaison des taux de taxation avec les Villes de Marieville et Saint-Césaire.
- Pavage des entrées de cour des propriétés de la rue des Pins.
- Bordures et trottoirs inutiles dans les développements résidentiels.
- Modification aux feux de circulation à l'intersection de la rue Principale Ouest et de la route de contournement.



- Demandes de la Garderie Les Coccinelles relatives à la traverse de piétons.
- Virage à droite interdit à l'intersection des rues Meigs et Principale Est.
- Entretien du réseau de lumières de rues.
- Crédit de taxes pour constructions résidentielles.

La séance est levée à 19 h 47.

Étant absent au début de la séance, le conseil municipal souligne les vint années d'ancienneté de M. Claude Benjamin.

Marielle Benoit, OMA
Greffière

Patrick Melchior
Maire